

# DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

## ORGANISME DÉSIGNANT LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

<b>N° SIREN</b>	838908275
<b>Nom de l'organisme</b>	SELARL CHRISTINE MARSAC NOTAIRE ET CONSEIL
<b>Nom du représentant légal</b>	Madame Christine MARSAC
<b>Adresse postale</b>	RTE DE MORET 77140 MONTCOURT-FROMONVILLE
<b>Pays</b>	FRANCE

## DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DÉSIGNÉ

<b>N° SIREN</b>	838809218
<b>Organisme désigné</b>	DATA VIGI PROTECTION
<b>Nom du représentant légal</b>	Monsieur Mickael JUPIN
<b>Nom de la personne en charge de la désignation</b>	Monsieur Mickael JUPIN
<b>Date de prise de fonction</b>	26/01/2021
<b>Adresse postale</b>	2 RUE HYPPOLITE BAYARD 60000 BEAUVAIS
<b>Pays</b>	FRANCE

## COORDONNÉES PUBLIQUES

*Ces informations de contact permettent à toute personne de joindre le délégué facilement. La CNIL les tient à disposition du public dans des formats ouverts.*

<b>Adresse postale publique</b>	2 Rue Hippolyte Bayard Bâtiment Apradis 60000 BEAUVAIS FRANCE
<b>Ligne téléphonique dédiée</b>	0322442230
<b>Adresse électronique dédiée</b>	dpo.notaires@datavigiprotection.fr

*Les exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (statut, fonction, missions, qualités professionnelles) sont définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD). Le non-respect de ces dispositions est passible de sanctions.*

*En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>*